

146<sup>e</sup> Assemblée de l'UIP - octobre 2023

Débat général en séance plénière

« *Promouvoir la coexistence pacifique et des sociétés inclusives : combattre l'intolérance* »

Projet d'intervention de Mme Brigitte LISO (3 minutes)

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les parlementaires,

Chers collègues,

Tout d'abord – et comme l'a rappelé mon collègue Frédéric Marchand – le **cadre législatif peut-être un terreau favorable pour les sociétés inclusives.**

Ainsi, la **loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances** a traduit en actes les valeurs de fraternité et d'égalité en renforçant l'inclusion des personnes en situation de handicap, à l'école comme dans les entreprises. Plus récemment, la **loi organique de 2020 relative à l'autonomie** a créé une nouvelle branche de la Sécurité sociale, afin de tenir compte des enjeux liés au vieillissement de la population.

Dans un autre registre, l'Assemblée nationale sera soucieuse, lors du prochain **examen du projet de loi relatif aux jeux Olympiques et Paralympiques de 2024**, de faire de la prochaine olympiade un moteur pour l'inclusion

Ensuite, les **structures mêmes du Parlement français se sont étoffées** pour adapter le cadre législatif à la société.

Je citerai en particulier les **Délégations aux droits des femmes** – consacrées par une loi de 1999 en France – qui éclairent les débats législatifs pour **lutter contre toute forme de discrimination fondée sur le sexe**.

A l'Assemblée nationale, ma collègue Véronique Riotton – ici présente – préside cette délégation, dont je suis membre [REDACTED]

[REDACTED], les violences sexistes et sexuelles restent un fléau mondial, ce dont témoignent les chiffres glaçants d'*ONU Femmes*. **En 2021, chaque jour dans le monde, plus de 120 femmes sont tuées par un membre proche de leur famille.**

Pour initier de véritables changements culturels et adapter la politique pénale, la **reconnaissance légale de la notion de « féminicide »** est nécessaire.

Contre la récidive, je suis convaincue que la prise en charge professionnelle, psychologique voire médicale des auteurs de violences est absolument cruciale. Rappelons que la récidive intervient dans **88% des cas sur la même victime**.

Pour lutter contre ce fléau, l'éloignement du conjoint violent hors du domicile familial est un levier très efficace.

Depuis plusieurs années, je suis mobilisée sur ce sujet à l'Assemblée Nationale mais surtout dans ma circonscription à Lille, avec les associations et le Tribunal.

● les résultats des premières expérimentations sont encourageants.

Pour la seule année 2020, l'hébergement des auteurs sous contrôle judiciaire a permis de faire baisser la récidive à 6%.

[REDACTED]

Cet éloignement des auteurs leur permet une véritable prise de conscience et contribue à **casser le cycle des violences pour mieux protéger les femmes et les enfants**

[REDACTED]

\*

Les sociétés inclusives reposent donc sur la volonté de lutter contre toutes les formes [REDACTED] et permettent d'atteindre *in fine* la coexistence pacifique.

Je suis convaincue que <sup>discrétion</sup> **les Parlements nationaux doivent plus que jamais jouer un rôle majeur dans un monde traversé par des tensions et une intolérance croissantes.** Dans cette quête, ils doivent devenir eux-mêmes ce qu'on appelle les « *institutions politiques inclusives* », pour mieux tenir compte des aspirations des citoyens.

L'ambition de promouvoir des sociétés inclusives s'inscrit plus largement dans la lignée des Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies à l'horizon 2030.

Je vous remercie de votre attention.